

## TRANSFORMATION D'UN TERRAIN ENGAZONNE EN TERRAIN SYNTHETIQUE

### COMMUNE DE MONTAUBAN (82)



<i>Maître d'ouvrage :</i>	Mairie de MONTAUBAN (82)
<i>Année de réception :</i>	2014
<i>Montant des travaux :</i>	621 738 € HT
<i>Missions :</i>	AVP – PRO – DCE – ACT – DET – AOR

#### Description de la mission :

Maîtrise d'œuvre pour la transformation d'un terrain engazonné en terrain synthétique.

#### Description des travaux réalisés :

- Création de trois noues de rétention drainées et paysagées d'un volume total de 850 m<sup>3</sup>,
- Création du drainage du terrain après traitement à la chaux de l'arase,
- Création d'un réseau d'arrosage automatique en PE électrosoudé DN75 avec programmateur,
- Dévoiement et reprise du réseau d'éclairage,
- Rajout de deux mâts d'éclairage supplémentaires pour obtention de 250 lux,
- Aménagement d'un terrain en gazon synthétique SBR remplissage sable pour rugby et foot à 8,
- Aménagement des abords (piétonniers en bicouche coloré, filets pare-ballon, mains courantes...).

ARTICLE « LA DEPECHE »

Montauban

14/09/2014

## Le sport reste l'une des priorités de la ville de Montauban

### Le terrain synthétique et les nouveaux vestiaires du Ramiérou ont été inaugurés !



(Brigitte Barèges vient de dévoiler la plaque commémorative)

=  
±

Mercredi après-midi, Brigitte Barèges, maire de Montauban, accompagnée de Bernard Pécou, adjoint délégué aux Sports, de Serge Gros, membre de la Fédération Française de Rugby, de Nancy Circelli, présidente du rugby féminin et de Jean-Michel Malavelle et Max Lafargue, respectivement présidents du MFCTG football et de l'USM rugby, ont inauguré le terrain synthétique et les nouveaux vestiaires de la plaine de jeux du Ramiérou. Une nouvelle façon de démontrer qu'à Montauban, le sport fait partie des priorités de la Ville.

#### Le terrain synthétique

Il s'agit d'une aire de jeu homologuée « rugby » pouvant être transformée en deux terrains de football à 7. Ce terrain synthétique est une nouvelle pierre apportée à l'édifice du « sport pour tous ». Il est praticable 7 jours sur 7, durant toute l'année, quelle que soit la météo et nécessite beaucoup moins d'entretien qu'une pelouse engazonnée. Il peut être utilisé non seulement pour les entraînements mais également pour les compétitions régionales.

Equiper une ville d'un terrain synthétique coûte cher (850 000 €), c'est pourquoi Brigitte Barèges a tenu à remercier la Fédération Française de Rugby, représentée par Serge Gros, membre du comité directeur, pour la subvention de 100 000 € accordée. Afin que ce très bel outil au service du sport soit utilisé dans le respect des installations, Madame le maire et Bernard Pécou ont rappelé certains points essentiels aux sportifs et riverains présents : « Nous avons fait le choix de ne pas clôturer ce nouveau terrain synthétique pour laisser un accès libre à tous. C'est une véritable volonté, qui n'est pas toujours simple car elle nécessite que chacun se responsabilise. » Pour autant, afin de préserver la sécurité de tous et éviter les dégradations, une caméra de vidéo-protection a été mise en place.

#### Les nouveaux vestiaires

Ce bâtiment a été édifié sur l'emplacement de l'ancienne salle de basket qui avait été détruite par un incendie en 2006. Le réaménagement

complet du local intérieur a été opéré, ainsi que le relookage des façades avec la création sur l'extérieur d'un sanitaire public, d'un local pour le stockage du matériel sportif et d'un local poubelle. Le bâtiment principal comporte désormais 2 vestiaires/douches, 1 vestiaire arbitre, 1 espace sanitaire, 2 bureaux et une salle de formation au 1er étage avec un ascenseur, conformément aux règles d'accessibilités applicables aux établissements recevant du public. Coût des travaux : 671 000 €.

Ces équipements sont d'ores et déjà à la disposition de l'USM Rugby et du club de rugby féminin qui ont pu installer les bureaux de leurs associations respectives au cœur de ce nouveau local. Souhaitons une belle saison à la Plaine de jeux du Ramiérou.

**CERTIFICAT DE CAPACITE**

**Lieu du chantier :** Commune de MONTAUBAN (82)  
**Année de réception :** 2014  
**Maître d'ouvrage :** Mairie de MONTAUBAN  
**Prestataires :** Atelier d'Aménagement et d'Urbanisme (2AU)  
**Montant H.T. des prestations réalisées par 2AU :** 19 980,00 €

**Nature des prestations réalisées par 2AU :** Maîtrise d'œuvre pour la transformation d'un terrain engazonné en terrain synthétique à Montauban.

**Sous-traitance :** NON

**Observations :** *... Suivi et gestion administrative du dossier. Très...*  
*... Révisé...*

Les prestations ont été réalisées suivant les règles de l'art et leur règlement n'appelle aucune observation particulière.

**Date :** *le 16/01/2015*

**Signature du Maître d'ouvrage :**

*Delbar*  
